



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 24 septembre 2015

Conseillers communautaires en exercice : 136

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.6, 4.5, 4.7, 4.8, 4.9, 4.10, 4.11, 4.12, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h50

**Étaient présents :** **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. André AVIS **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney** : M. Alain PARIS **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (à partir du 1.2.2), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 2.3), Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'au 5.3), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 2.5), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 3.5), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.2.1 et jusqu'au 3.5), M. Philippe GONON (jusqu'au 7.3), Mme Pauline JEANNIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 1.1.1), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 2.5), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 4.3), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Miha SEBBAH (jusqu'au 2.3), M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.4), Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.4) **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC (à partir du 1.1.1) **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Busy** : M. Alain FELICE **Chalezeule** : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chemaudin** : Mme Marie-Pascale BRIENTINI (à partir du 1.1.3), M. Gilbert GAVIGNET **Châtillon-le-Duc** : M. Philippe GUILLAUME **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : Mme Brigitte ANDREOSSO **Gennes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Les Auxons** : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS, M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN **Marchaux** : M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : Mme Corinne PETER **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Nancray** : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Osselle** : Mme Sylvie THIVET **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON **Pirey** : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE **Pouilly-les-Vignes** : Mme Annie SALOMEZ **Pugy** : M. Frank LAIDIE **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Saône** : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.2) **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Vaire-Arcier** : M. Charles PERROT (représenté par M. André RUBRECHT) **Vaire-le-Petit** : M. Jean-Noël BESANCON **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVEREL

**Étaient absents :** **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon** : M. Patrick BONTEMPS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT **Beure** : Mme Chantal JARROT **Champoux** : M. Philippe COURTOT **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **Fontain** : Mme Martine DONEY **François** : Mme Oriane DELAGUE **La Vèze** : Mme Catherine CUNET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Miserey-Salines** : Mme Ada LEUCI **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : Mme Pascale HANUS **Morre** : Mme Marie-Christine MARTINET **Novillars** : M. Philippe BELUCHE, Mme Christine BITSCHENE **Pouilly-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : Mme Nicole WEINMAN **Routelle** : M. Daniel CUCHE **Serre-les-Sapins** : Mme Valérie BRIOT **Thise** : Mme Laurence GUIBRET **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET

**Secrétaire de séance** : M. Pascal DUCHEZEAU

#### Procurations de vote :

**Mandants** : M.J. BERNABEU, E. BRIOT (à partir du 2.4), G. CHALNOT (à partir du 5.4), Y.M. DAHOUI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), E. DUMONT, M. EL YASSA, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 2.1), J. GROSPERRIN, S. JOLY, T. MORTON (jusqu'au 2.4), D. POISSENOT, A. POULIN (jusqu'au 0.2), M. SEBBAH (à partir du 2.4), A. VIGNOT (jusqu'au 1.1.2), C. JARROT (à partir du 1.1.4), C. BOTTERON, Y. GUYEN, C. LINDECKER, M. DONEY, A. LEUCI, P. HANUS, M.C. MARTINET, J.M. BOUSSET

**Mandataires** : A. PARIS, C. LIME (à partir du 2.4), F. ALLEMAN (à partir du 5.4), S. WANLIN, C. CAULET (jusqu'au 2.4), D. DARD, M. LOYAT, M. ZEHAF, M.L. DALPHIN (à partir du 2.1), P. BONNET, E. MAILLOT, P. CURIE (jusqu'au 2.4), N. BODIN, P. JEANNIN (jusqu'au 0.2), C. WERTHE (à partir du 2.4), F. PRESSE (jusqu'au 1.1.2), P. CHANEY (à partir du 1.1.4), P. GUILLAUME, B. ANDREOSSO, V. FIETIER, Y. DELARUE, M. FELT, P. DUCHEZEAU, J.M. CAYUELA, A. SALOMEZ

**Délibération n°2015/002955**

**Rapport n°8.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil**

## Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

**Commission : Questions diverses**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

### **I. En matière financière**

Projet tramway :

- signature le 4 janvier 2015 d'une convention portant réalisation de travaux rendus nécessaires par la réalisation de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway du Grand Besançon,
- signature le 15 juin 2015 d'une convention de transaction portant indemnisation amiable au titre des travaux de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway du Grand Besançon,
- signature le 22 juin 2015 d'un avenant n°1 à une convention portant indemnisation de dommages de travaux publics dans le cadre de la réalisation de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway du Grand Besançon.

Régies de recettes :

- signature le 25 juin 2015 d'une décision relative à la modification de la régie de recettes liée à l'occupation des aires d'accueil des gens du voyage et des groupes de grands passages (changement d'adresse et constitution d'un fond de caisse).

Réforme de biens vétustes :

- signature le 10 juillet 2015 d'une décision relative à la réforme de biens vétustes.

### **II. En matière de marchés publics**

#### Fourniture et livraison d'adhésifs pour les autocars périurbains

Titulaire : KOMPO - 70190 Beaumotte-Aubertans

Date de notification : 30/07/2015

Montant : minimum 220 unités, maximum 1100 unités, soit maximum de 45 000 € HT

#### Aquisition d'un Orthophotoplan

Titulaire : AERODATA - 59000 Lille

Date de notification : 25/06/2015

Montant : 49 950 € HT

#### Fourniture, installation et maintenance de système de pesée en bout de grue sur les camions de points d'apport volontaire

Titulaire : INTERMERCATO - 26240 Saint Vallier

Date de notification : 10/06/2015

Montant : 23 440 € HT

#### Piste Cyclable Prés-de-Vaux / Chalezeule - Réalisation du dossier d'étude d'impact Natura 2000

Titulaire : SPECIES - 25000 Besançon

Date de notification : 30/04/2015

Montant : 15 250 € HT

#### Mission d'assistance technique relative à la démolition d'un bâtiment à Chalezeule

Titulaire : J.D.B.E - 25000 Besançon

Date de notification : 29/07/2015

Montant : 15 680 € HT

Voirie d'intérêt communautaire - Marché d'insertion professionnelle pour la propreté des aménagements extérieurs

Titulaire : Régie des quartiers

Date de notification : 13/08/2015

Montant : minimum 10 000 €, maximum 50 000 € HT

Avenant n°3 - Migration du logiciel Maximo

Titulaire : SQLI - 69258 Lyon

Montant initial : 90 000 € HT

Objet de l'avenant : Report de délai

Avenant notifié le : 08/06/2015

Incidence financière : Sans incidence financière

Avenant n°1 - Logiciel Gestion Financière

Titulaire : GFI - 93400 St Ouen

Montant initial : 602 430 € HT

Objet de l'avenant : Mise au point sur l'évolution du marché

Avenant notifié le : 29/06/2015

Incidence financière : - 148 185,50 € HT, soit une diminution de 24,59 % du montant initial du marché

Avenant n°2 - Collecte des déchets ménagers avec pesée et identification des bacs et transmission des informations de facturation et des événements de collecte sur 50 communes du Grand Besançon

Titulaire : ONYX EST (VEOLIA) - 57233 Bitche

Montant initial : 10 927 001,60 € HT

Objet de l'avenant : Prestations supplémentaires liées hausse de la population

Avenant notifié le : 22/07/2015

Incidence financière : + 344 166,47 € HT, soit une augmentation de 3,15 % du montant initial du marché tous avenants confondus

Avenant n°1 - Pépinière maraichère - Lot n°13 « Electricité - courants faibles »

Titulaire : GRAND EST ENERGIE - 70190 Rioz

Montant initial : 33 312,59 € HT

Objet de l'avenant : Prestation complémentaire du bureau de contrôle pour le certificat de conformité oublié lors de la consultation

Avenant notifié le : 27/08/2015

Incidence financière : + 919,49 € HT, soit une augmentation de 2,76 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Barriérage de la fosse mécanique du dépôt de bus de Planoise

Titulaire : SODEX - 25480 Miserey

Montant initial : 37 990 € HT

Objet de l'avenant : Mise en place des plinthes supplémentaires en pied de garde-corps pour amortir les mouvements du dallage existant et obtenir un jour inférieur à 2 cm entre le sol et la plinthe basse du garde-corps. Ces travaux supplémentaires répondent à une exigence de l'Inspection du Travail.

Avenant notifié le : 29/05/2015

Incidence financière : + 725 € HT, soit une augmentation de 1,91 % du montant initial du marché

Avenant n°2 - Mission de MOE relative à l'aménagement de locaux professionnels et de bureaux du dépôt de bus de Planoise

Titulaire : LHOMME ET NECTOUX - 25000 Besançon

Montant initial : 94 600 € HT

Objet de l'avenant : Modification du coût définitif des travaux

Avenant notifié le : 24/08/2015

Incidence financière : + 13 849,60 € HT, soit une augmentation de 22,60 % du montant initial du marché tous avenants confondus

Avenant n°2 - Aménagement de locaux professionnels et de bureaux du dépôt de bus de Planoise - Lot n°1 « Terrassement »

Titulaire : PETIGNY Constructions - 25410 Saint Vit

Montant initial : 55 000 € HT

Objet de l'avenant : Travaux supplémentaires d'aménagements extérieurs pour mise en sécurité des convoyeurs de fonds dans le cadre des transferts de produits de recette

Avenant notifié le : 02/07/2015

Incidence financière : + 6 500 € HT, soit une augmentation de 23,27 % du montant initial du marché tous avenants confondus

Avenant n°1 - Aménagement de locaux professionnels et de bureaux du dépôt de bus de Planoise - Lot n°3 « Menuiserie extérieure aluminium »

Titulaire : OBLIGER - 25480 Miserey

Montant initial : 232 410 € HT

Objet de l'avenant : Mise en sécurité des convoyeurs et de l'accès au bâtiment dans le cadre du transfert de recette : mise en place de gâches électriques sur portes extérieures en lien avec le système de contrôle par badge et modification des pattes de fixation des haubans

Avenant notifié le : 02/07/2015

Incidence financière : + 3 440 € HT, soit une augmentation de 1,48 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Aménagement de locaux professionnels et de bureaux du dépôt de bus de Planoise - Lot n°4 « Charpente métallique »

Titulaire : VERDET - 25000 Besançon

Montant initial : 109 300 € HT

Objet de l'avenant : Suppression des travaux de grilles de ventilation en doublons (également prévu au lot n°11) et dispositions suite remarques du SPS

Avenant notifié le : 02/07/2015

Incidence financière : - 382,57 € HT, soit une diminution de 0,35 % du montant initial du marché

Avenant n°1 - Aménagement de locaux professionnels et de bureaux du dépôt de bus de Planoise - Lot n°8 « Sols scellés, faïences »

Titulaire : PREVITALI - 25450 Damprichard

Montant initial : 60 630,85 € HT

Objet de l'avenant : Habillage en périphérie des bacs à douche suite à un oubli du MOE

Avenant notifié le : 02/07/2015

Incidence financière : + 798 € HT, soit une augmentation de 1,32 % du montant initial du marché

Avenant n°2 - Aménagement de locaux professionnels et de bureaux du dépôt de bus de Planoise - Lot n°10 « Electricité - courants faibles »

Titulaire : EIFFAGE - 25320 Chemaudin

Montant initial : 144 900 € HT

Objet de l'avenant : Modification de la destination des bureaux du RDC du bâtiment I induisant une modification du système électrique et de sécurité

Avenant notifié le : 02/07/2015

Incidence financière : + 6 724,72 € HT, soit une augmentation de 8,77 % du montant initial du marché tous avenants confondus

Avenant n°2 - Aménagement de locaux professionnels et de bureaux du dépôt de bus de Planoise - Lot n°11 « Chauffage, ventilation, plomberie »

Titulaire : SPIE Est - 21850 Saint Apollinaire

Montant initial : 173 000 € HT

Objet de l'avenant : Modification de la destination des bureaux du RDC du bâtiment I induisant une modification des réseaux de ventilation, d'alimentation eau et radiateur

Avenant notifié le : 02/07/2015

Incidence financière : + 4 076,05 € HT, soit une augmentation de 4,07 % du montant initial du marché tous avenants confondus

### III. En matière domaniale et foncière

Occupations précaires :

- signature le 15 mai 2015 d'une convention portant mise à disposition de terrains et équipements du site maraîcher des Andiers avec l'association Julienne Javel - Jardins de Cocagne,
- signature le 22 juin 2015 d'une convention portant occupation précaire de locaux au sein de Témis Innovation avec la société SENSEOR,
- signature le 8 juillet 2015 d'une convention portant occupation précaire de locaux au sein de Témis Innovation avec la société FREC N SYS,
- Signature le 30 juillet 2015 d'une convention portant occupation précaire de de locaux au sein de Témis Innovation avec l'Université de Franche-Comté,
- signature le 6 août 2015 d'un bail en état futur d'achèvement (BEFA) concernant le bâtiment « Le Signal » situé sur la commune Des Auxons avec Aktya.
- signature le 4 septembre 2015 d'une convention d'occupation précaire du site 46 rue de Trey à Besançon par l'EPCC « Les Deux Scènes ».

### IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

- Défense des intérêts de la CAGB confiée à Me Parisi dans le cadre d'une assignation devant le Tribunal de Grande Instance de Besançon délivrée le 16 juin 2015 par la société Speedy France SAS, demandant la réformation du jugement rendu le 13 août 2013 par le Juge de l'expropriation et le versement d'indemnités
- Défense des intérêts de la CAGB confiée au cabinet SEBAN dans le cadre d'un recours indemnitaire introduit le 31 juillet 2015 par le CAGB devant le Tribunal administratif de Besançon, sollicitant de l'Etat le reversement de la somme correspondant aux montants de TASCOTM prélevés sur la dotation de compensation pour les années 2012 à 2014.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Pour extrait conforme,

Le Président

